

# Commune de Caubon Saint Sauveur

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Mars 2018

### Vote du Compte de gestion

Le compte de gestion 2017 a été approuvé à l'unanimité des présents.

### Vote du Compte Administratif

Le compte administratif 2017 de la commune a été voté et arrêté comme suit :

- Dépenses de fonctionnement 118 198,79 euros
- Recettes de fonctionnement 398 669,71 euros
- Dépenses d'Investissement 78 044,08 euros
- Recettes d'Investissement 224 880,35

**Excédent au 31 Décembre 2017 = 427 307,19 euros**

### Affectation du résultat de fonctionnement 2017

Le résultat de fonctionnement d'un montant de 280 470,92 euros reste à la section de fonctionnement à l'article 002.

### Attribution frais de déplacement à Monsieur Allison

Il a été attribué une indemnité de 102,90 euros à Monsieur Allison pour le dédommager de ses frais de déplacement occasionnés par sa mission espaces verts.

### Mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire

La commune participera à hauteur de 10 euros par mois et par agent pour la protection sociale Complémentaire.

Affiché à la porte de la mairie le 29 Mars 2018

Catherine BERNARD, Maire

